

## Des chèques de la Régalade pour la Fondation Saint-Pierre

Midi Libre, Publié le 07/10/2019 à 01:28 / Modifié le 07/10/2019 à 01:42



La remise des chèques pour l'école Améthyste et **l'institut Saint-Pierre** a eu lieu au Casino.

Pour Jean-Philippe Jodard, Laurent Guedj, Thierry Milot et Jérôme Jeanjean, quatre copains, l'heure est venue de faire le bilan de la Régalade du Prévost et de préparer l'édition 2020.

"Cette année encore, explique Laurent Guedj, nous sommes satisfaits du succès remporté grâce à l'aide de nos 80 bénévoles et à l'indispensable soutien de nos partenaires que nous avons remerciés lors de la remise des chèques qui a eu lieu au Casino Partouche. Les forains ont toujours soutenu notre action et leurs familles se sont réunies pour apporter un chèque 1 200 € qui s'ajoutent au 14 000 € de la Régalade."

### Pour l'école Améthyste

C'est en effet en présence de Christian Jeanjean, maire de Palavas-les-Flots, de Noël Segura, maire de Villeneuve-lès-Maguelone, et du docteur Azéma, le président des compagnons de Maguelone, que les chèques ont été remis à Hervé Durand, le président de la **Fondation Saint-Pierre**. La somme globale sera affectée pour 80 % à l'école Améthyste et pour **20 % à l'Institut Saint-Pierre**.

"Améthyste, confie Laurent, nous tient à cœur car elle accueille 14 enfants autistes pour lesquels nous financerons l'achat de matériel pédagogique afin d'appliquer la méthode Montessori, une méthode permettant à chaque enfant de se développer à son propre rythme. Pour l'institut, ce sera l'accrochage de jeux novateurs sur les murs des salles où les enfants sont en attente de soins. "

Les 4 copains se penchent déjà sur la 10e édition qu'ils veulent exceptionnelle. Ils étudient actuellement la possibilité de venir en aide aux Compagnons de Maguelone, gravement touchés par l'interdiction de commercialiser les coquillages de l'Etang du Prévost.

"Chaque année, c'est un peu plus difficile, conclue Laurent Guedj. On ne va pas chercher nos partenaires, ce sont eux qui viennent vers nous. J'invite les entreprises qui souhaitent faire un don en bénéficiant de nouvelles conditions de défiscalisation, à me contacter au 06 21 53 09 06."

<https://www.midilibre.fr/2019/10/07/des-cheques-de-la-regalade-pour-la-fondation-saint-pierre,8462982.php>